



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association  
Association canadienne des infirmières en médecine familiale

## **MODÈLE DE DESCRIPTION DE RÔLE D'UNE INFIRMIÈRE AUTORISÉE EN MÉDECINE FAMILIALE**

### **À ADAPTER À VOTRE PRATIQUE EN SOINS PRIMAIRES**

---

---

#### **Préambule**

**Ce document décrit les rôles possibles d'une infirmière en soins primaires. Les infirmières autorisées peuvent utiliser ce document comme guide; toutefois, les rôles ne sont pas tous appropriés au milieu de pratique ou au niveau de compétence de l'infirmière. Veuillez adapter le document aux besoins de votre milieu de pratique.**

#### **RÉSUMÉ DE L'EMPLOI**

*L'infirmière autorisée en médecine familiale a pour rôle de faire équipe avec le médecin de famille et de compléter ses fonctions. L'infirmière autorisée suit le patient à toutes les étapes de croissance et de développement, dans ses divers états de bien-être ou de maladie, d'un milieu à un autre, en collaboration avec d'autres infirmières autorisées, médecins et fournisseurs spécialisés de divers milieux. L'infirmière autorisée effectue des évaluations holistiques et crée des liens avec les ressources communautaires appropriées.*

*L'infirmière autorisée travaille en partenariat avec le ou les médecins de famille et d'autres membres de l'équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins à toute la population de patients. L'infirmière autorisée s'attache à fournir des services d'évaluation et de dépistage, un soutien à des habitudes de vie saines, de l'éducation et la prise en charge des maladies chroniques en vue d'améliorer les résultats pour la santé et de faciliter l'accès aux services.*

#### **FONCTIONS CLÉS**

##### **A. Évaluation de la santé**

*Chaque interaction avec un patient offre la possibilité de procéder à une évaluation complète du problème en cause ainsi qu'à une évaluation complète de l'état de santé, des risques et des occasions qui peuvent influencer sur la santé à long terme. L'évaluation peut être faite pendant une ou plusieurs visites selon les circonstances et les résultats devraient être régulièrement consignés dans le dossier du patient.*

L'infirmière autorisée :

- Se renseigne sur les antécédents des questions de santé courantes.
- Procède à une évaluation de santé complète et ciblée qui comprend les antécédents de santé et un examen physique complet; tient compte des dimensions psychosociale, émotionnelle, ethnique, culturelle et spirituelle de la santé du patient, notamment de la compréhension qu'il a de son expérience de la santé/maladie et des conséquences que cette expérience a sur sa vie quotidienne.
- Utilise et adapte des outils et techniques d'évaluation selon les besoins particuliers du patient.
- Évalue l'existence ou le besoin de directives sur des soins avancés ou de documents de « non-réanimation ».
- Documente et fait une évaluation exhaustive des médicaments, notamment les médicaments grand public, les médicaments de rechange, les intolérances et les



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

allergies.

- Dresse une liste précise de tous les médicaments courants en la mettant à jour à chaque visite et évalue l'observation de la prise des médicaments.
- Évalue l'accès aux médicaments et traitements en déterminant la couverture de l'assurance-maladie.
- Documente l'évaluation de santé et les données cliniques dans des notes de visite et dans le profil du patient ou encore dans un résumé, selon le cas.
- Synthétise les renseignements de l'évaluation de santé et utilise un jugement critique et des techniques de raisonnement clinique pour déterminer les problèmes de santé et de dépistage potentiel.
- Applique des lignes directrices de pratique clinique et des pratiques exemplaires au dépistage, à la surveillance et à l'évaluation du bien-être physique et émotionnel du patient.
- Tient compte, dans une évaluation globale, des conclusions objectives, comme les résultats de laboratoire et de diagnostic, les rapports spécialisés et les antécédents antérieurs.
- Assure un triage par téléphone et en personne selon le protocole de pratique établi.

## **B. Gestion des soins de santé et interventions thérapeutiques**

*L'infirmière autorisée fournit aux patients des soins et la prise en charge d'un vaste éventail de problèmes de santé. Faisant partie intégrante de l'équipe de santé, l'infirmière autorisée fournit des soins à des patients complexes et à ceux qui ont besoin de plus de temps et d'attention pour dresser un plan de soins.*

L'infirmière autorisée :

- Élabore ou contribue à l'élaboration d'un plan de santé de concert avec le patient et d'autres membres de l'équipe interdisciplinaire.
- Favorise une indépendance et une responsabilité maximales pour l'autoadministration des soins.
- Détermine le besoin d'interventions et traitements efficaces et les amorce.
- Discute des options de traitement avec les patients et les fait participer au processus de décision et d'autogestion.
- Aide et appuie les patients à mettre en œuvre le plan de santé, notamment les interventions et les tests de diagnostic. Cela peut l'amener à offrir des moyens d'aide comme des programmes d'observation/prestation de médicaments, un transport assisté, des soins à domicile, etc.
- Détermine et appuie de façon opportune le besoin de consultation avec d'autres services et fournisseurs de soins de santé et établit les contacts nécessaires.
- Surveille, évalue et modifie le plan de santé selon l'efficacité des interventions ou l'évolution de l'état de santé ou de l'environnement, de concert avec le patient et les membres de l'équipe.
- Fournit des services de consultation, de suivi et de soins par téléphone. Consigne les soins fournis au dossier du patient ou selon la politique de l'agence.
- Informe et éduque les patients en ce qui concerne la signification et les conséquences des résultats de tests et des interventions.
- Donne des conseils aux patients sur les thérapies médicamenteuses, les effets secondaires et les interactions.
- Donne des conseils aux patients sur les stratégies de gestion des symptômes, de préservation et de réadaptation de la santé de même que sur les facteurs de risque et les modifications des habitudes de vie.
- Coordonne les services et les soins avec le patient à des fins de continuité et de suivi.
- Amorce des rencontres d'examen des soins aux patients pour assurer des services



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

coordonnés, complets et holistiques, ou y participe.

- Avec la collaboration du médecin de famille, fournit des soins aux patients qui ont besoin de soins de longue durée ou de services dans leurs activités quotidiennes, y compris des visites à domicile selon le cas.
- Documente de façon opportune des renseignements précis et pertinents sur les patients, notamment en tenant à jour un profil ou un résumé de santé complet.
- Prépare des ordonnances pour la signature du médecin ou facilite la commande de médicaments selon la politique du cabinet. (Veuillez confirmer auprès de l'association ou l'ordre de votre province ou territoire que cette pratique convient au champ de pratique de votre province ou territoire.)
- Remplit les documents nécessaires pour avoir accès aux médicaments ou aux traitements qui s'écartent du formulaire.
- Communique avec des fournisseurs secondaires et tertiaires pour assurer la continuité des soins.
- Établit des contacts avec des groupes et organismes communautaires.
- Remplit les demandes d'aiguillage ou de consultation, les commandes\* de laboratoire et les commandes\* de diagnostic.
- Remplit les documents d'assurance, d'indemnisation des accidentés du travail ou autres.
- Surveille et tient à jour les pratiques de lutte contre l'infection selon les normes établies.

Voici des exemples d'intervention : conseils sur les habitudes de vie, gestion des maladies chroniques, gestion des médicaments, aiguillages ou liens vers les ressources communautaires, soin des blessures, enlèvement des agrafes et des sutures\*, démarrage d'insuline, collecte de spécimens, ajustement du RIN\*, injections, changements de pansements, vaccinations\*, coordination de services, utilisation de seringues auriculaires\*, traitement des verrues\*, soin des pieds\*, autres procédures, etc.

Dans certaines provinces, les interventions suivantes peuvent aussi être effectuées moyennant une documentation appropriée ou une utilisation des lignes directrices sur les pratiques exemplaires. Prière de vérifier auprès de votre ordre provincial ou association que ces interventions sont approuvées :

- Recommander des médicaments grand public
- Prescrire des contraceptifs ou d'autres médicaments
- Ajuster les doses d'insuline
- Suturer des lacérations mineures
- Gestion du RNI (ajustement de warfarine)

\* Ces interventions peuvent être assujetties à des normes de pratique ou à des lignes directrices de pratique d'un ordre provincial ou d'une association ([link to http://www.cna-aiic.ca/CNA/practice/scope/default\\_f.aspx](http://www.cna-aiic.ca/CNA/practice/scope/default_f.aspx)) ou nécessiter une éducation ou une documentation supplémentaire, par exemple des directives médicales ou des lignes directrices sur les pratiques exemplaires..

### **C. Éducation en santé**

*L'infirmière autorisée fournit une éducation adaptée aux besoins du patient afin d'optimiser la santé, d'améliorer la compréhension de l'état de santé et d'amener le patient à prendre en main sa propre santé tout en prévoyant les défis et les obstacles.*

L'infirmière autorisée :

- Évalue les besoins d'éducation en santé et l'état du patient à recevoir cette éducation,



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

dans le cadre d'une évaluation globale de santé.

- Évalue les niveaux courants des connaissances, de l'éducation et de l'alphabétisation, les aides sociales, les préférences d'apprentissage et d'autres facteurs qui peuvent influencer sur le plan et l'approche d'éducation.
- Acquiert, élabore et évalue des outils et du matériel didactiques en tenant compte de la culture, de la langue et de facteurs physiques, intellectuels et environnementaux.
- Recourt à des stratégies d'éducation et à des techniques d'entrevue de motivation pour appuyer les changements d'habitudes de façon à améliorer la santé (p. ex., abandon du tabac, activité physique et alimentation saine).
- Fournit une éducation sur les saines habitudes de vie, la prévention des blessures, des maladies et des maladies communicables, le soin et les traitements, les concessions que doivent faire les personnes et les familles, et les systèmes d'aide en fonction de la situation des patients.
- Incite les patients à se renseigner sur les maladies chroniques comme le diabète, la maladie pulmonaire obstructive chronique, l'hypertension, les maladies cardiaques, le cancer et la douleur chronique.
- Utilise toutes les rencontres de soins de santé pour établir les besoins d'éducation et prodiguer une éducation en santé (p. ex. sur les vaccinations, le dépistage, les habitudes de vie saines, l'usage du tabac).
- Élabore et dispense une diversité d'approches d'éducation en matière de santé, notamment des séances individuelles et de groupe, et les offre en différents endroits pour favoriser l'accessibilité.
- Recourt à une diversité de stratégies de communication, par exemple, écrites, verbales, non verbales, visuelles, Internet et éducation de groupe.
- Met en place ou favorise un environnement qui facilite l'apprentissage du patient et maximise sa participation aux objectifs de santé et aux moyens qu'il prend à cette fin.

Voici des exemples de domaines d'éducation : diabète, cholestérol, MPOC, hypertension, démarrage de l'insuline, santé cardiovasculaire, médicaments, utilisation d'un aérosol-doseur, conseils en santé sexuelle, abandon du tabac, dépistage de santé, ressources communautaires, nutrition, médication, tests et procédures, éducation sur le RIN, etc.

#### **D. Promotion de la santé et prévention des maladies, des blessures et des complications**

*L'infirmière autorisée procède à un dépistage et à une surveillance pour circonscrire au plus tôt les questions et problèmes de santé associés aux maladies chroniques ou communicables.*

*L'infirmière autorisée peut jouer un rôle clé dans la prévention de la maladie et la promotion de la santé en mettant en place des mécanismes de dépistage et en incitant le patient à prendre sa santé en main.*

L'infirmière autorisée :

- Dresse des plans pour prévenir les problèmes de santé et atténuer les complications découlant de la maladie.
- Cherche dans la communauté les forces et les occasions d'améliorer la santé, et surveille les tendances susceptibles d'influer sur la santé. Cela peut se faire de concert avec l'infirmière en santé communautaire ou d'autres soignants communautaires.
- Procède à des évaluations de risque de concert avec le patient et d'autres fournisseurs de services, et dresse des plans de santé appropriés pour promouvoir la santé et prévenir la maladie et les complications.
- Évalue l'état d'immunisation de tous les patients et tient à jour les vaccinations.
- Planifie une stratégie de rappel des patients à des fins de surveillance et de dépistage,



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

et y participe (p. ex. rappel prévu pour le diabète, le dépistage du cancer du col, l'hypertension).

- Utilise les ressources du patient et de la communauté pour planifier des stratégies de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- Collabore avec les patients, les équipes interdisciplinaires et les communautés pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- Offre et coordonne des interventions de dépistage pour des problèmes de santé comme le diabète, l'hypertension, le cholestérol, le cancer, la santé cardiovasculaire, la santé mentale, la fonction cognitive et l'ostéoporose.
- Donne des conseils sur des stratégies de promotion de la santé et de prévention de la maladie.
- Aide et appuie le patient dans ses étapes de vie, notamment lorsqu'il reçoit des soins palliatifs ou au moment du décès.
- Travaille comme navigatrice en aiguillant et en dirigeant le patient vers d'autres services et programmes qui lui permettront d'atteindre ses objectifs de santé.
- Surveille l'état d'avancement des patients en ce qui touche la réduction du risque et l'autogestion des soins.
- Participe à la mise à jour d'un dossier de santé complet et exact.
- Selon le cas, documente les dossiers de santé électroniques selon les normes.

## **E. Rôle et responsabilité professionnels**

*L'infirmière autorisée travaille dans un milieu en constante évolution et, à ce titre, investit beaucoup de temps à tenir à jour sa compétence professionnelle et à préserver une forte approche factuelle. L'infirmière autorisée acquiert et développe une compréhension globale des services sociaux et de santé de même que des procédés d'aiguillage, notamment : services de diagnostic, spécialistes, soins hospitaliers, programmes de réadaptation et de soutien, programmes d'éducation et organismes de santé communautaire. Elle participe aussi à de nombreuses initiatives visant à améliorer la pratique des soins de santé, à déterminer le risque et les problèmes de sécurité et à favoriser la résolution. Elle est un modèle de rôle visible et fort pour sa profession.*

L'infirmière autorisée :

- Prend conscience des attitudes, croyances, sentiments et valeurs personnels au sujet de la santé dans ses interactions avec les patients et leur famille.
- Acquiert et applique une connaissance factuelle au processus infirmier.
- Dirige des initiatives de recherche ou y participe.
- Dirige des présentations de conférence ou y participe.
- Démontre sa capacité d'influencer sa pratique personnelle et celle de l'équipe par une évaluation systématique des compétences professionnelles et de l'acceptabilité, la qualité, l'efficience et l'efficacité de la pratique.
- Participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la mise à jour de directives médicales ainsi que de politiques et procédures d'orientation de la pratique.
- Utilise les conclusions d'études et les données probantes pour orienter la prestation des services.
- Cherche les occasions de perfectionnement professionnel liées à l'exercice des soins primaires, aux questions nouvelles et émergentes, aux besoins changeants des populations de patients et à la recherche.
- Fait avancer la pratique des soins infirmiers primaires en participant à des activités de perfectionnement professionnel et de développement de la pratique, en encadrant des étudiants, en orientant du personnel et en participant à des études et projets d'assurance de la qualité.
- Fournit de la supervision et des occasions d'encadrement, d'orientation, d'observation



**cfpna | acimf**

Canadian Family Practice Nurses Association

Association canadienne des infirmières en médecine familiale

et d'enseignement à des étudiants afin d'atteindre les objectifs et les buts des programmes.

- o Fait preuve de leadership dans des domaines comme la prise en charge des maladies chroniques, la santé reproductive, les modèles de soins partagés, la sécurité et la santé.
- o Participe à des rencontres et comités pertinents.
- o Établit et entretient des relations professionnelles fécondes et des partenariats efficaces avec d'autres organisations afin d'optimiser l'intégration des systèmes, l'utilisation efficiente des services, une collaboration efficace et des soins aux patients.
- o Trouve et recueille des données sur l'amélioration du rendement et de la qualité et amorce un processus visant à aborder les problèmes trouvés, ou y participe.
- o Remplit des documents et des rapports et établit des données statistiques précises.
- o Participe à des programmes ou initiatives d'amélioration de la qualité de la pratique, ou en assure la direction.
- o Adhère à des organismes professionnels et à des groupes d'intérêt.

## **ÉNONCÉ DE QUALITÉS (MINIMALES)**

---

- Études :**
- Baccalauréat en sciences infirmières ou programme menant à un diplôme d'entrée
  - Certificat valide en RCR et SBRC
- Expérience :** Au moins cinq années d'expérience à titre d'infirmière autorisée
- Certificat/ permis :** Permis d'exercice valide en soins infirmiers auprès d'une association ou de l'ordre professionnel de la province ou du territoire
- Connaissances :**
- Connaissance des soins de santé primaires et des déterminants sociaux de la santé
  - Connaissance des concepts liés à la promotion de la santé, à la prévention de la maladie, au counselling sur le changement des comportements, à la planification de programme et au counselling individuel et de groupe
  - Connaissances culturelles et sensibilisation à la culture
  - Connaissance des soins infirmiers liés aux soins primaires, à la santé communautaire et à la gestion des maladies chroniques
  - Connaissance des principes du modèle d'autogestion de Stanford
  - Connaissance des principes de collaboration
  - Connaissance approfondie de l'évaluation de santé et des interventions dans le contexte de la médecine familiale
  - Connaissance des lois qui régissent la pratique :
    - *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé*
    - *Loi sur la protection des personnes recevant des soins*
    - *Loi sur la santé mentale*
    - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
    - Principes des pratiques courantes (précautions universelles)
    - *Loi sur la protection de l'enfance*
- Compétences/ capacités et aptitudes :**
- Capacité de travailler de façon autonome et indépendante
  - Capacité de travailler avec d'autres professionnels de la santé
  - Capacité de déléguer les soins comme il se doit
  - Capacité d'être un agent de changement efficace
  - Techniques efficaces associée à l'organisation, au jugement critique, à la résolution de problème et à la prise de décisions
  - Excellentes techniques de communication et capacité d'adapter son style de communication en fonction des besoins des patients, des membres de l'équipe de santé et des partenaires communautaires
- Qualités souhaitables :**
- Avoir terminé un programme d'éducation infirmière en médecine familiale/soins de santé primaires après son entrée dans la profession
  - Attestation dans l'administration de vaccins (ou compétence manifeste)
  - Certification spécialisée
  - Expérience de travail en médecine familiale, dans un milieu communautaire ou dans un milieu de soins primaires
  - Expérience de travail au sein d'une équipe interdisciplinaire
  - Expérience dans une diversité de domaines cliniques
- Langue :** Anglais

Français

Langage gestuel

Autre \_\_\_\_\_

**Relations clés  
souhaitables :**

- Autres équipes de soins primaires et infirmières en médecine familiale
- Autres membres d'équipes professionnelles dans le centre et la communauté (p. ex., santé publique, soins à domicile, pharmaciens)
- Ressources communautaires (p. ex., organismes de santé communautaire, groupes ou centres communautaires, clubs de services locaux)
- Établissements de soins de santé et programmes spécialisés
- Établissements de soins de longue durée ou de soins infirmiers
- Établissements d'éducation, notamment écoles, collèges et universités

**Autre :**

Si les visites à domicile ou le travail communautaire font partie du rôle, l'infirmière doit peut-être avoir un permis de conduire valide et l'accès à l'usage d'un véhicule.